

Nous voici déjà à la moitié de l'année 2015, l'occasion de faire le point sur plusieurs sujets pour lesquels les élus consacrent leur temps et leur énergie. Les différentes actions et investissements divers prévus cette année vous sont détaillés dans ce bulletin d'informations.

Au seuil de ce nouvel été, il me semble utile de faire quelques rappels en particulier en matière de bruit afin de garantir la tranquillité de chacun tout au long de cette période estivale. Si la saison est propice aux travaux d'extérieur, de bricolage ou d'entretien des jardins, il n'est pas acceptable d'entendre le bruit d'une tondeuse le dimanche après-midi ou le soir après 19h30. Vous retrouverez la réglementation sur le bruit à la fin de ce bulletin.

De plus, je suis régulièrement interpellée par des habitants qui constatent la vitesse excessive de certains conducteurs irrespectueux. Je rappelle que la vitesse est **limitée à 40 km/h dans la plupart des rues de notre village**. Des panneaux existent, merci de s'y conformer !

Les adjoints et moi-même sommes régulièrement à votre disposition à la mairie pour répondre à vos interrogations ou tout simplement pour discuter.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été tranquille.

Votre maire,
Christine SOUVAY.

La construction du bâtiment communal :

Après un an d'arrêt, les travaux vont pouvoir redémarrer d'ici la fin du mois de juin pour une durée totale approximative de 42 semaines. Les 14 entreprises titulaires des marchés, mais aussi le cabinet d'architecte ont fait preuve de patience et de compréhension devant une situation inédite pour tout le monde. Qu'ils en soient ici remerciés.

Comme je l'avais indiqué en janvier dernier, nous avons décidé de conserver l'implantation du restaurant scolaire et l'accueil de loisirs. Nous y ajoutons, un local qui accueillera les infirmières déjà installées sur notre commune, mais aussi une cellule à vocation commerciale. Sur ce point, nous avons aujourd'hui l'engagement fort d'un commerçant. Bien entendu, nous restons prudents mais nous sommes raisonnablement optimistes et convaincus qu'acheter son pain dans un vrai magasin au cœur du village, ne sera plus un rêve d'ici un an.

Par contre, il n'y aura ni nouvelle mairie, ni bibliothèque de 100m². La surface du bâtiment a ainsi diminué de 30%. Evidemment les prix n'ont pas évolué d'autant. La mairie actuelle fera l'objet d'une mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux avaient été évalués à 35 588.18 € TTC dans le diagnostic d'accessibilité réalisé en 2010.

Côté finances, vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant précisément le coût des deux projets. Tous les chiffres peuvent évidemment être vérifiés et consultés en mairie.

Ancien projet		Nouveau projet	
Prestations (TTC) : - Honoraires architecte - Bureaux de contrôle - Frais inhérents aux procédures de marchés publics	127 435,58 €	Prestations (TTC) : - Honoraires architecte - Bureaux de contrôle - Frais inhérents aux procédures de marchés publics	127 435,58 €
Lots (TTC)	1 229 237,81 €	Lots (TTC)	1 033 721,33 €
TOTAL (TTC)	1 356 673,39 €	TOTAL (TTC)	1 161 156,91 €

Il faut rajouter à ces chiffres, les aménagements intérieurs (estimés à 250 000 € dans le projet initial) qui n'ont pas été évalués mais qui seront certainement bien inférieurs à ceux du premier projet. En effet, au lieu d'aménager une mairie, une salle de conseil, une salle des mariages et une bibliothèque, la commune aura uniquement à agencer les locaux du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs. Les autres surfaces (cabinet d'infirmières et commerce) seront elles, du ressort des locataires des lieux. Les charges de fonctionnement supportées par la commune seront bien évidemment réduites par rapport au projet initial. De plus, l'emprunt ne sera pas de 700 000 € mais tournera autour de 300 000 €.

Le contexte de ce projet est particulier. Nous devons trouver le juste équilibre entre les contraintes telles que l'impossibilité de renoncer aux marchés signés juste avant les élections et la promesse faite de changer la destination des locaux de ce projet qui était démesuré pour notre commune.

Au cours de l'automne prochain, nous organiserons une réunion publique d'information sur ce projet.

Débit internet :

Le Conseil Départemental contacté le 12 juin dernier affirme qu'Aydoilles fait partie de la 2^{ème} phase d'installation de Points de Raccordements Mutualisés (PRM) dont les travaux ne seront effectués qu'en 2016. Les PRM seront mis en place par tranches de 10 unités. Personne ne peut dire si nous serons dans les 10 premiers ou les 10 derniers. Il s'agit selon les services du Conseil Départemental d'harmoniser et d'optimiser les travaux en fonction des secteurs géographiques et non de privilégier telle ou telle commune. Les attentes sont grandes sur notre commune et votre premier magistrat ne manque pas de le faire savoir à chaque fois qu'elle en a l'occasion.

Nouveau site internet de la Mairie :

Après plusieurs mois de travail, de la part des membres de la commission d'animation, la commune s'est dotée d'un site internet où toutes les informations utiles sur le village sont à votre disposition et cela en temps réel.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement en vous rendant sur :

www.mairie-aydoilles.com

Radars pédagogiques : informer sans sanctionner

La municipalité a décidé d'investir dans deux radars pédagogiques qui seront installés de part et d'autre des entrées de la commune sur la RD 420.

Purement informatives, les données de ces radars ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. L'objectif est de faire prendre conscience aux conducteurs que la traversée de la commune doit se faire à vitesse réduite.

TRAVAUX :

➤ Rue des Etelles

Des travaux d'élargissement de chaussée dans la rue des Etelles ont été réalisés dernièrement par les employés communaux. Cela permettra aux habitants de pouvoir se garer plus aisément et de faciliter les travaux de déneigement par les services techniques.

➤ Route de Vaudéville

Des travaux sur la route reliant Vaudéville à la commune ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Ils ont permis de renforcer les accotements, de réhabiliter une zone de croisement, ainsi que de remettre en état un pont qui menaçait de s'affaisser.

➤ Route de Méménil

Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes (SIEB) a entrepris des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable Route de Méménil. L'opération consistait à remplacer l'ancienne canalisation défectueuse et sujette à cassures sur environ 550 mètres, tout en supprimant le passage sur terrains privés. Les branchements existants ont été repris sur la nouvelle canalisation. Dans le même temps, les fontainiers du syndicat disposeront coffrets isolés et compteurs en limite de propriété. Les travaux sont cofinancés par le Conseil Départemental, la commune d'Aydoilles et le SIEB.

➤ Station d'épuration

Les services techniques communaux ont procédé à des travaux de terrassement autour des bassins de décantation ; de la terre a été rajoutée aux endroits qui s'étaient tassés et toute la surface a été engazonnée.

Dépôt de pelouse et branches :

Mis en place en Juillet 2014, le dépôt de branches et de pelouse situé à proximité de la coopérative des Bolottes a déjà permis à plus de deux cents personnes de profiter de ce service mis en place par la municipalité.

Il est rappelé que ce service est **UNIQUEMENT** réservé à la dépose de branches d'une section inférieure à 10 cm, ainsi qu'aux tontes de pelouse. Pourtant, certaines personnes en profitent pour déposer des déchets tels que du fumier, ou d'autres matériaux.

Désormais, il est possible de venir à ce même endroit pour retirer du compost et des copeaux de branches broyées qui peuvent être utilisés pour le paillage de parterres ou pour tout autre usage. La clé est à retirer aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Le bon sens et la responsabilité devront continuer à prévaloir afin que ce service perdure.

Achat d'une épareuse et d'un broyeur de branches :

Régulièrement en panne, l'épareuse utilisée par les services techniques de la commune pour le fauchage de l'herbe sur les accotements va être remplacée. Elle sera en service dans quelques semaines.

Au vu du nombre important d'habitants utilisant la carrière des déchets verts et afin d'éviter les coûts de location fréquente, la municipalité a également décidé d'acquérir un broyeur de branches.

Remplacement de miroirs d'intersection :

Des actes de vandalisme ont été perpétrés sur des miroirs de voirie situés aux intersections de certaines rues. Afin que la sécurité reste optimale dans les carrefours dangereux de la commune, il a été décidé de procéder à leur remplacement.

Cambriolages et dégradations du bien public :

Des cambriolages sont toujours commis dans la commune. Restons vigilants ! Si vous constatez des comportements suspects de certains véhicules ou piétons dans le village, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie en composant le 17.

De plus, des dégradations sont régulièrement commises essentiellement à proximité de la mairie : fleurs des massifs et légumes arrachés dans les jardins, poubelles brûlées, boîtes aux lettres endommagées. Toutes les vitres de la bibliothèque ont été remplacées à cause des nombreux impacts de pierres. Des fumeurs indécents inondent les marches de la bibliothèque avec leurs mégots. Tous ces individus prennent manifestement plaisir à détruire le bien d'autrui et de la communauté, ignorant ce qu'est le respect des personnes, de la propreté et du travail des employés communaux. Enfin, le plateau dédié aux activités sportives n'est pas un parking pour stationner les véhicules.

Affouages : modalités d'inscriptions et de paiement

Il est rappelé que les inscriptions pour les affouages sur pied mais aussi pour **les affouages livrés sont désormais prises en fin d'année, vers le mois de novembre**. Le paiement des affouages sur pied a lieu à l'inscription. Celui des affouages livrés s'effectue au mois de juin pour une livraison des stères vers fin juillet début août.

ATTENTION !

Depuis le 1^{er} janvier, la commune d'Aydoilles est rattachée à la perception d'Epinal Poincaré et les règlements des affouages doivent impérativement s'effectuer **par chèque** à la mairie. Une régie obligatoire a été créée spécialement pour recueillir les paiements.

Accueil de loisirs d'été :

Le centre aéré organisé par la commune, ouvert aux enfants de 5 à 12 ans, se déroulera du 27 juillet au 21 août 2015.

Au programme :

- Des sorties au Planétarium, à la Ferme Aventure, à Fraispertuis, à Spinaparc.
- Des activités de plein air telles que de la luge d'été à la Bresse, du sport, des sorties vélo, des promenades.
- Des activités manuelles, l'organisation d'une kermesse, une séance cinéma au centre.

De quoi remplir ces quatre semaines !

Inscriptions en mairie jusqu'au 10 juillet 2015.

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

Après une année scolaire de fonctionnement, une réunion bilan et perspectives aura lieu début juillet avec tous les acteurs du dispositif. La fréquentation est très satisfaisante puisque 85 enfants en moyenne ont participé aux séances du mardi et du vendredi. Merci au personnel communal et aux intervenants extérieurs qui ont pris en main les groupes dans des conditions pas toujours faciles. Merci également aux bénévoles qui se sont investis dans cette aventure.

La porte est ouverte à tous ceux qui désirent donner un peu de leur temps le mardi ou le vendredi entre 15h et 16h30. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

AGENDA

- **Les concours de pétanque vacanciers** auront lieu chaque vendredi soir sur le boulodrome de la commune à compter du **3 Juillet et jusqu'au 28 Août**. Ces rencontres sont ouvertes à tous les habitants, licenciés ou non.
- Les traditionnels **feux d'artifices** offerts par la municipalité auront lieu au stade communal **le samedi 18 Juillet**. Comme chaque année, l'amicale des Sapeurs Pompiers, organisatrice de la soirée, proposera une restauration suivie d'un bal en plein air.
- **Spectacle en plein air.**

La compagnie des « Jolies Mômes », nouveau partenaire de la commune d'Aydoilles donnera un spectacle en plein air

"UNE NUIT D'ETE"

le Samedi 25 Juillet à 20h30 sur la place de la salle Laurent Mengel.

Adaptation du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare

Dans le cadre de ce nouveau partenariat la commune et la compagnie théâtrale ont souhaité remplir plusieurs objectifs :

- créer des temps de convivialité pour les habitants,
- permettre l'accès à tous à des spectacles de qualité,
- permettre l'accès à tous à des ateliers de pratique du théâtre, ouverts sur d'autres disciplines (musique ou danse, par exemple). Les possibilités qui s'offrent à nous sont nombreuses et il ne tient qu'à tous de les partager et de les faire évoluer.

Ce spectacle est offert par la municipalité. Il est gratuit, tout public et sera suivi d'un verre de l'amitié.

- **20 septembre : vide-grenier de l'Amicale de l'Ecole,**
- **26 septembre : concours de pétanque,**
- **17 octobre : repas de l'association de Pêche à la salle Laurent Mengel,**
- **7 novembre : bourse aux jouets et articles de puériculture organisée par l'association Aydoilles Tonic,**
- **15 novembre : repas du CCAS,**
- **29 novembre : défilé de la Saint Nicolas dans le village,**
- **4 décembre : venue de Saint Nicolas à l'école,**
- **6 et 13 décembre : élections régionales,**
- **16 décembre : spectacle de Noël offert par la commune à la salle Laurent Mengel.**

Infos et numéros utiles :

- Site internet de la commune : www.mairie-aydoilles.com
- Cabinet d'infirmières : 07 71 28 28 21

REGLEMENTATION DES BRUITS

Les travaux de bricolage, jardinage et de loisirs sont autorisés :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Conseil des jeunes :

La municipalité souhaite réunir les jeunes du village de manière à connaître leurs attentes dans différents domaines. Afin d'évaluer l'intérêt porté à ce projet mais aussi quelle tranche d'âge se sent concernée, chaque jeune de plus de 10 ans intéressé par la démarche est invité à remplir le coupon réponse ci-dessous et le remettre en mairie.

✂

NOM : Prénom : Âge :

Adresse :

Tél: Mail :

Commentaires :